

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 22 septembre 2025 au 26 septembre 2025 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 22 septembre 2025 au 26 septembre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 121.942 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
22/09/2025	4.168	75,04	74,90	75,20	312.756	CEUX
22/09/2025	2.245	75,04	74,90	75,25	168.463	TQEX
22/09/2025	18.424	75,05	74,85	75,25	1.382.808	XBRU
23/09/2025	2.065	75,08	74,90	75,20	155.033	CEUX
23/09/2025	1.500	75,06	74,95	75,15	112.588	TQEX
23/09/2025	17.274	74,96	74,90	75,45	1.294.828	XBRU
24/09/2025	7.613	74,62	73,90	75,20	568.049	CEUX
24/09/2025	2.242	74,29	74,00	74,60	166.560	TQEX
24/09/2025	16.292	74,72	73,90	75,20	1.217.301	XBRU
25/09/2025	3.347	74,81	74,65	75,00	250.405	CEUX
25/09/2025	2.399	74,91	74,65	75,05	179.706	TQEX
25/09/2025	19.250	74,69	74,60	75,00	1.437.706	XBRU
26/09/2025	4.543	75,15	75,00	75,35	341.389	CEUX
26/09/2025	2.337	75,17	75,05	75,30	175.679	TQEX
26/09/2025	18.243	75,11	74,95	75,40	1.370.319	XBRU
Total	121.942	74,90			9.133.589	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 22 septembre 2025 au 26 septembre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 26 septembre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.283.244 actions GBL représentatives de 8,5 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 9,2 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation